

*Initiatives ministérielles*

frais de scolarité qui ont été décrétées en Colombie-Britannique.

Quand on examine le discours du Trône et le budget prévu pour l'exercice 1990-1991, qui vient tout juste d'être déposé en Colombie-Britannique, on constate encore une fois que les compressions annoncées sont pratiquées au détriment de ceux qui dépendent le plus du gouvernement pour vivre. Est-ce le genre de coopération fédérale-provinciale à laquelle nous devons continuer de nous attendre ou existe-t-il vraiment dans ce domaine une volonté de s'assurer que tous les Canadiens ont bel et bien droit à un revenu de base équitable?

Je ne vais faire que quelques brèves remarques concernant la Loi sur le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada qui est aussi modifiée par le projet de loi C-69, car d'autres députés albertains voudront sans doute en parler. Cette loi représente quelque 47,3 millions de dollars en Alberta. De la compression globale annoncée, environ 30 p. 100 touchent l'industrie du pétrole et du gaz qui serait représentée dans une proportion de 90 p. 100 par cette province.

N'oublions pas non plus le programme OSLO, madame la Présidente. Le même gouvernement, qui débloque sans hésiter un milliard de dollars sans condition pour le projet Hibernia, met la hache dans le programme OSLO. C'est un autre 650 millions de dollars qu'il soutire aux Albertains.

J'arrive maintenant à l'article 5 du projet de loi qui impose un plafond à la Loi sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé. C'est la troisième fois que le gouvernement s'en prend au financement des programmes établis. En 1986, la formule de calcul des paiements de transfert a été rajustée de 2 p. 100 à la baisse, ce qui minait la base de financement des provinces par rapport à l'inflation. En 1989, la formule a à nouveau été rajustée de 1 p. 100 à la baisse. Il faut souligner que ces réductions frappent toutes les provinces. Nous constatons maintenant que l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario doivent faire face à une nouvelle limite de 5 p. 100 sur les transferts. En termes réels, cela représente une réduction substantielle des paiements à ces provinces.

Le FPE est le principal programme social financé par le gouvernement fédéral. L'argent versé aux provinces sert à payer l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et l'enseignement postsecondaire. Le projet de loi aura pour effet de geler les transferts à ces trois provinces si le taux d'inflation excède les 5 p. 100. L'effet cumulatif des réductions précédentes et de cette limite de 5 p. 100 sera fortement senti. Au cours des cinq prochaines années, cela représente une perte de 999,4

millions de dollars pour l'Alberta, de 3,9 milliards pour l'Ontario et de 1,3 milliard pour la Colombie-Britannique. Lorsque le gouvernement fédéral diminue ses transferts, il met les provinces devant une alternative: augmenter les taxes ou réduire les services. Le gouvernement de la Colombie-Britannique vient juste d'annoncer dans son budget qu'il n'augmenterait pas les taxes, donc, il devra réduire les services.

Des pressions se feront de plus en plus sentir pour créer un système de soins de santé à deux niveaux comme celui qui a été proposé récemment en Alberta où les soins de santé de base sont assurés, mais les «suppléments» comme les médicaments, la physiothérapie et les traitements de chiropractie, ne le sont pas.

Pour l'enseignement, où le pourcentage du financement fédéral est encore plus élevé, 65 p. 100 des dépenses provinciales en matière d'enseignement supérieur sont assumées par le gouvernement fédéral. Ces réductions menacent directement la qualité de l'enseignement et compromettent l'accès aux universités et collèges. À une époque où toute notre société va de l'avant et progresse de façon spectaculaire dans cette nouvelle ère de technologie et d'information, nos enfants ont de plus en plus de mal à aller à l'université à cause de l'augmentation des frais de scolarité. Les universités ont de plus en plus de mal à suivre l'évolution de la technologie et de l'information et à faire face au nombre d'étudiants qui se pressent à leurs portes.

Il faut considérer ces réductions dans le contexte des autres attaques portées par le gouvernement contre les subventions régionales—à VIA Rail, aux pêches, à l'agriculture et l'assurance-chômage, et aussi dans le contexte de la restructuration qui s'effectue à l'échelle du continent depuis l'adoption du libre-échange. Moins le gouvernement participe à ces programmes, plus on exerce de pressions pour privatiser ces services. Il faut considérer cela comme un effet secondaire intentionnel des réductions aux paiements de transfert versés aux provinces.

La Fédération nationale des syndicats d'infirmières/infirmiers a déclaré:

Nous estimons que le système des soins de santé est assailli au Canada. À tout moment, on porte une nouvelle atteinte aux soins de santé dans notre pays.

L'Association canadienne des professeurs d'université fait les remarques suivantes:

Les études supérieures constituent en fait autant un investissement qu'une dépense. Le ministre des Finances a parlé dans son budget des conséquences que cela aura sur les générations à venir. Le fait de ne pas concurrencer les Américains, les Japonais et de nombreux pays européens en ce qui concerne les investissements dans l'enseignement aura pour conséquence d'assurer à nos jeunes un avenir d'employés chez MacDonald plutôt que de leur permettre de participer pleinement à l'ère technologique dans laquelle nous vivons.